



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Vienne

Commune : Poitiers

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel Couturer

Monument(s)

Appellation : Hôtel Couturer

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 24/04/1990

Étendue de la protection : Escalier principal : classement par arrêté du 24 avril 1990

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.